

## Compte Rendu – Atelier Activité industrielle

Date : 22 octobre 2021

**Rédaction** : Olivier BRICARD

**Relecture** : Lucie CHAUVIN

**Version** : 2 du 16/12/2021

**Objet** : Associer les acteurs de cet atelier aux réflexions sur la ressource en eau avec comme fils conducteur les interrogations suivantes :

- Quels sont les enjeux actuels en lien avec la qualité et la quantité de la ressource en eau sur l'activité maritime ?
- Face aux effets attendus du changement climatique sur la ressource en eau, quels sont les enjeux à venir pour l'activité maritime sur le périmètre du SAGE Baie de Lannion ?
- Réflexions, stratégie, actions en cours ou envisagées pour répondre à ces enjeux.

**Etaient présents** :

Structure	Prénom et nom
Lannion-Trégor Communauté / Présidente CLE SAGE Baie de Lannion	Mme Annie BRAS-DENIS
Eau & Rivières de Bretagne	M. Patrice DESCLAUD
SDAEP22 / Directeur	M. Yann CAUET
Chambre de commerce et d'industrie	M. Yves LE BIHAN
Syndicat mixte AEP Goas Koll-Traou Long	M. Jean-Yves LE CORRE
MISEN22	M. Bruno LEBRETON
Conseil Régional de Bretagne	Mme. Enora KEROMNES
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	M. Valentin SERBIELLE
EGIS, chef de projet	M. Olivier BRICARD
LTC / coordination SAGE Baie de Lannion	Mme Lucie CHAUVIN

## INTRODUCTION

**Mme BRAS-DENIS (LTC)**, vice-présidente en charge de l'Environnement de Lannion-Trégor Communauté, présidente du BV Vallée du Léguer et de la CLE du SAGE Baie de Lannion, ouvre l'atelier en insistant sur l'importance de l'étude HMUC sur le territoire du SAGE. L'étude doit permettre à la CLE du SAGE de se positionner sur les leviers qui contribueront à assurer une gestion durable de la ressource en eau, conciliant à la fois le bon fonctionnement des milieux aquatiques et les besoins en eau pour les différents usages. Le bilan actuel de la ressource en eau et des besoins ainsi que les projections sur les évolutions qualitative et quantitative de la ressource en eau enrichiront les réflexions des différentes politiques territoriales dont notamment les PLUi et les PCAET en cours sur les EPCI.

Elle présente les différents ateliers :

- **Eau et assainissement ;**
- **Tourisme ;**
- **Urbanisme ;**
- **Economie et agriculture ;**
- **Economie et industrie ;**
- **Economie maritime (pêche, conchyliculture) ;**
- **Milieux aquatiques.**

Deux ateliers « agriculture » seront réalisés pour permettre à tous les acteurs concernés de pouvoir y participer. Une rencontre avec une personne de la sécurité civile sera également organisée.

Les ateliers ont également pour objectif de définir des hypothèses de travail en terme d'usage de l'eau et de changement sur le plus long terme.

La séance est introduite par un diaporama transmis aux participants (cf. annexe).

## ECHANGES

### PRESENTATION

L'électronique, l'optique et la téléphonie sont les activités industrielles principales sur le territoire du SAGE. Ce sont des industries peu consommatrices d'eau.

Trois industries agro-alimentaires sont recensées sur le territoire. Il s'agit de biscuiteries sur les communes de Belle-Isle-en-Terre, Lannion et Perros-Guirec.

Le territoire compte également des brasseries et micro-brasseries qui constituent des consommateurs moyens d'eau potable :

- Brasserie Lannion Kérampon ;
- Brasserie des 7 îles à Trégastel ;
- Brasserie KanArFoll à Pleumeur-Bodou (250m<sup>3</sup>/an d'eau consommée pour une production de 50 000L de bière);
- Brasserie 2 B à Plougasnou

Il faut 5 litres d'eau environ pour faire 1 litre de bière. L'eau consommée l'est essentiellement pour le refroidissement des cuves et le nettoyage.

L'abattoir de Lannion a été transféré en novembre 2021 à Plounévez-Moëdec près de la RN12. Les estimations maximales de prélèvements d'eau sont de 11 000 m<sup>3</sup>/an pour une production de 1800 tonnes/an. La production est équivalente tous les mois de l'année.

Les entreprises de cosmétologie, comme celle de Lannion (Endro) consomme en moyenne 150 m<sup>3</sup> d'eau par an, essentiellement utilisée pour le nettoyage des processus.

D'après la DDTM22 il y a environ 30 000 m<sup>3</sup>/an de prélèvement sur le secteur AEP pour l'industrie. Dans le cadre de l'étude ce chiffre sera précisé.

## REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

Lorsqu'on parle de développement économique, on a tendance à évoquer uniquement l'emploi et l'économie sans prendre en compte les enjeux environnementaux.

En Bretagne, la solidarité entre les territoires semble essentielle étant donné les disparités d'accès à une ressource de qualité et en quantité suffisante. Le développement du territoire est dépendant de capacités des milieux récepteurs à accepter des eaux usées traitées et aussi du volume d'eau disponible. Le développement n'est pas possible partout c'est pourquoi la solidarité entre territoires est fondamentale. => *nécessité d'avoir des études HMUC sur les SAGE voisins*

Le [Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires \(SRADDET\) Bretagne](#) est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire, dont la protection et la restauration de la biodiversité. Il intègre le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Au niveau régional, un travail sur l'évolution de la population est réalisé. Une contractualisation Région et EPCI sous forme de PACTE qui met en parallèle les enjeux de territoire et l'environnemental. Ce travail doit prendre en compte les objectifs fixés dans le SRADDET et le SAGE en matière de prise en compte de l'acceptabilité du milieu récepteur mais aussi d'adéquation entre les disponibilités de la ressource et les besoins pour le développement des territoires.

### ⇒ **Dispositions n°3 et n°37 du SAGE Baie de Lannion / rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme**



#### **Disposition 3 : S'assurer des capacités d'assainissement en amont des projets de développement urbain**

Afin d'atteindre et maintenir le bon état des masses d'eau de surface, les schémas de cohérence territoriale ainsi que, par transativité, les documents d'urbanisme intègrent dans leur rapport de présentation une analyse de l'adéquation entre :

- le potentiel de développement des territoires

ET

- l'acceptabilité des milieux récepteurs, à l'échelle de la masse d'eau ou des cours d'eau, vis-à-vis des objectifs fixés par le SAGE ainsi que la capacité réelle de collecte et de traitement des systèmes d'assainissement des eaux usées.

Les orientations d'aménagement doivent tenir compte des capacités épuratoires présentes ou programmées à court terme.

Afin d'éviter de bloquer les projets de développement, les pétitionnaires sont invités à consulter en amont les communes ou leurs groupements compétents en matière d'assainissement et la structure porteuse du SAGE.

4 **Disposition 37 : S'assurer de l'adéquation entre potentiel de développement des territoires et volumes en eau potable disponibles en amont des projets de développement urbain**

Les documents d'urbanisme intègrent dans leur rapport de présentation une analyse de l'adéquation entre :

■ le potentiel de développement des territoires

ET

■ les volumes en eau potable disponibles dans le respect d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des objectifs de qualité définis par le SAGE.

Les orientations d'aménagement doivent tenir compte des ressources en eau potable présentes ou programmées à court terme.

Afin d'éviter de bloquer les projets de développement, les pétitionnaires sont invités à consulter en amont les communes ou leurs groupements compétents en matière d'eau potable.

Par exemple, le développement de la zone d'activité de Plounévez-Moëdec est limitée à la capacité de la STEP (3400 EH) et à son rejet maximal à l'étiage. C'est le facteur limitant, il est toujours possible de déplacer le rejet plus en aval mais la marge de manœuvre reste faible.

Sur le territoire du SAGE, les rejets sont davantage limités sur les têtes de bassins versants car les débits des cours d'eau sont plus faibles qu'en aval.

La projection d'implantation d'industrie nouvelle consommatrice d'eau sur le territoire se trouve donc globalement limitée. Enfin, si des entreprises dont l'activité ICPE est constatée s'implantaient sur le territoire, elles devront se soustraire aux rubriques réglementaire IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux et Activités) au titre des SAGE et de loi sur l'eau.

## ECONOMIE D'EAU

Le programme ECOD'O est un dispositif innovant en faveur d'économies d'eau dans les entreprises des secteurs de l'industrie et du tourisme. C'est un projet partenarial proposé par la DREAL aux côtés de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Bretagne, des services de l'Etat (DDPP, DDTM, ARS), de « Eau du Morbihan », de collectivités ayant la compétence production/distribution d'eau (Ville de Vannes / Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Lorient Agglomération), du groupe SAUR, de l'Agence de Développement du Tourisme en Morbihan. Ce dispositif est piloté par la CCI du Morbihan.

Le département du Morbihan compte de nombreuses entreprises agroalimentaires et une activité touristique soutenue. Le programme ECOD'O 56 permet notamment la réalisation de diagnostics auprès des entreprises pour trouver des solutions d'économies d'eau. Il est financé par l'AELB et la Région.

La CCI des Côtes d'Armor a rejoint ce programme. Une journée d'échange « Les économies d'eau dans l'industrie : enjeux, actions et résultats » a été organisée à Malguénac le 16 novembre. <https://www.cotesdarmor.cci.fr/agenda/les-economies-d-eau-dans-l-industrie-enjeux-actions-et-resultats>

Le programme ECODO 22 cherche des financeurs.

La CCI des Côtes-d'Armor va étudier le sujet de la réutilisation des eaux usées traitées (M. Flinois et Le-Fahers) => **REUSE** (réutilisation des eaux usées épurées).

Des appels à projet de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ont été récemment lancés à destination des serristes et des propriétaires de terrains de golf (réutilisation des eaux usées traitées).

Pour ces projets, il est indispensable de prendre en compte le rôle possible de certaines STEP dans le soutien d'étiage.

Des procédés innovants de recyclage de l'eau sont actuellement étudiés au sein des entreprises, notamment agroalimentaires.

Le 11<sup>ème</sup> programme de l'AELB accompagne les projets d'économie d'eau. <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/agence-de-leau/11supesup-programme-2019-1.html>

Des économies d'eau peuvent être envisagées pour le nettoyage des bateaux. Actuellement, l'eau utilisée est de l'eau douce, potable. Le nettoyage pourrait se faire avec de l'eau de mer.

#### HYPOTHESES ENVISAGEES

Les différentes hypothèses retenues en matière d'industries :

- **Activité électronique/télécom** : Choix du maintien de ces entreprises ;
- Souhait d'une diversification du nombre des entreprises pour apporter une résilience à l'activité économique ;
- **Abattoir** : Il faudra tenir compte de ces capacités maximales pour les hypothèses d'évolution et de consommation d'eau. L'ancien site de l'abattoir de Lannion changera de destination (site culturel ?)
- Développement de petites laiteries, création de nouveaux débouchés locaux
- **Brasseries** : Evolution croissante mais modérée des consommations d'eau.
- **Golf** : non définie.

# ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION DES BESOINS ET DES RESSOURCES EN EAU – SAGE BAIE DE LANNION

Atelier thématique – Activité industrielle



Le 22/10/2021

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

- 1 Introduction
- 2 Présentation du territoire / rappel des attendus des ateliers
- 3 Échanges
- 4 Conclusion

# INTRODUCTION DE L'ATELIER

## RAPPEL DU CADRE DE L'ÉTUDE

### Objectif de l'étude :

Apporter et consolider des éléments de connaissances locales sur les volets *H – M – U – C* pour aider à la gestion de la ressource en eau dans un contexte d'évolution des besoins et de changement climatique.

### HMUC – Hydrologie, Milieu Usage Climat

#### Etat des lieux

##### Fonctionnement hydrologique Et hydrogéologique :

- Hydrologie des cours d'eau
- Météorologie
- Débit naturel
- Relation nappe/rivière
- Eaux souterraine...

##### Bilan des pressions :

- Prélèvements
- Evapotranspiration
- Transfert...

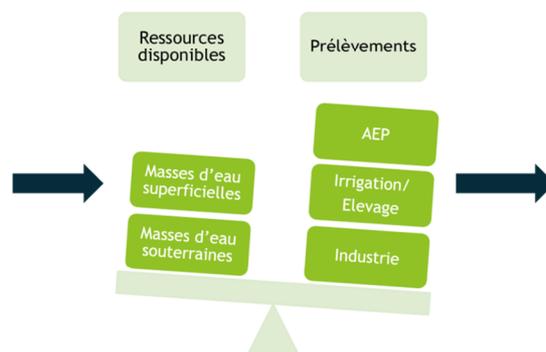
##### Milieu :

- Estimation des débits minimum
- Estimation des niveaux de nappe
- Estimation des besoins (espèces...)...

##### Analyse de la gestion de la ressource :

- Aménagements
- Usages et conflits d'usage
- Gestion des sécheresses
- Interconnexions...

#### Bilan actuel besoins / ressources



#### Analyses prospectives

##### Projections à horizon 10, 30 50 ans...

- Changement climatique
- Evolution démographique
- Mutation agricole
- Evolution industrielle
- Tests de scénarii...



# RAPPEL DU CADRE DE L'ÉTUDE

La durabilité de l'équilibre entre les besoins, les ressources et la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques est-elle assurée ?

Si ce n'est pas le cas, quelles adaptations la CLE doit-elle proposer pour que cet équilibre soit assuré durablement ?

# RAPPEL DU CADRE DE L'ÉTUDE

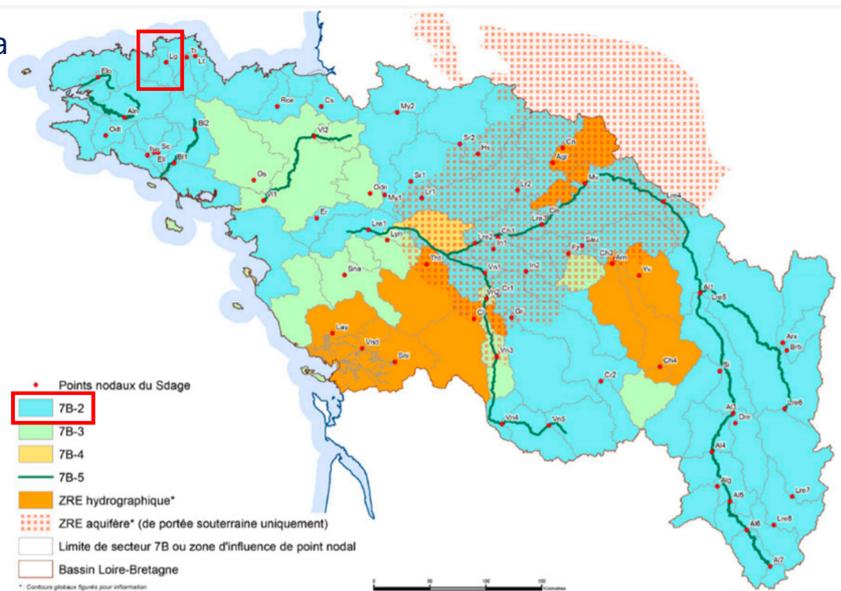
## SDAGE Loire – Bretagne 2016 – 2021

### Orientation 7B – Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage

- « Dans le cadre de l'orientation 7B, toute la commission locale de l'eau qui réalise une analyse HMUC pourra définir, dans le SAGE, des conditions de prélèvement mieux adaptées au territoire du SAGE, y compris moins restrictives en remplacement de celles définies par les dispositions 7B-2 à 7B-5. »

#### Territoire du SAGE Baie de Lannion classé en 7B-2

- « Bassins avec une augmentation plafonnée des prélèvements à l'étiage pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif. »



# RAPPEL DES ATTENDUS DES ATELIERS / PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Mme Lucie CHAUVIN et M. Olivier BRICARD

## OBJECTIFS

1. Recueil de données pour compléter l'état des lieux
2. « Ressource en eau et changement climatique » échanges :
  - ❑ sur la vulnérabilité de la ressource et les enjeux identifiés
  - ❑ sur les réflexions en cours, les objectifs fixés, les actions réalisées ou envisagées pour une gestion durable de la ressource

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

## CONSTATS

Connaissance actuelle limitée sur la ressource en eau  
 Peu de problèmes de disponibilité de la ressource mais une ressource vulnérable :

- Épisodes récents de sécheresse (2003, 2011, 2017)
- En période d'étiage
- Forte variations naturelles des débits

Territoire dépendant principalement des eaux superficielles (90%) → absence de grandes réserves de stockage

Territoire touristique → augmentation des besoins en période estivale

Agriculture essentiellement tournée vers l'élevage laitier et bovin

Des usages littoraux variés et dépendants d'une bonne qualité des eaux

Une industrie spécialisée en informatique, électronique, optique

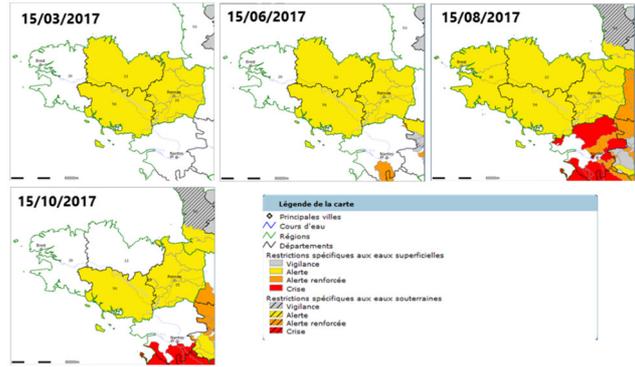
Rivières classées en bon état écologique, présentant un fort patrimoine biologique

Le Léguer seul fleuve de Bretagne à être labellisé « rivière sauvage »

## ENJEUX

Préserver une ressource en eau de qualité et en quantité suffisante pour maintenir le bon état des masses d'eau et les usages

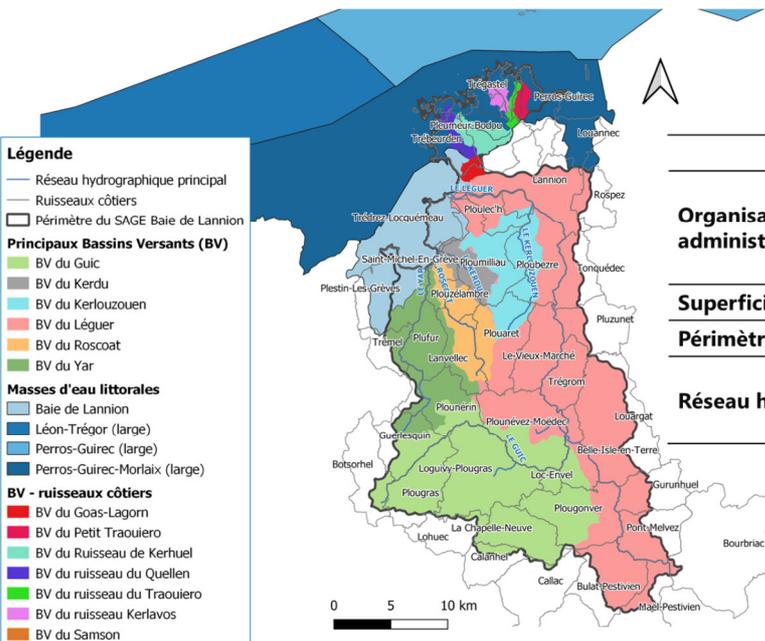
Assurer un équilibre entre les besoins et les ressources, aujourd'hui et demain



Evolution des restrictions spécifiques aux prélèvements sur les eaux souterraines et de surface (source : Propluvia)



# TERRITOIRE DU SAGE BAIE DE LANNION



## Carte d'identité du bassin de la Baie de Lannion

<b>Organisation administrative</b>	Région concernée : Bretagne Deux départements concernés : le Finistère et les Côtes d'Armor 38 communes
<b>Superficie</b>	668 km <sup>2</sup>
<b>Périmètre</b>	234 km
<b>Réseau hydrographique</b>	1 294 km de linéaire cumulé de cours d'eau <b>Principaux cours d'eau :</b> Le Léguer, le Yar, le Roscoat, le Kerdu, le Guic



# INFORMATIONS RÉCUPÉRÉES

Mme Lucie CHAUVIN et M. Olivier BRICARD

## L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

Des zones d'activités industrielles et commerciales  
concentrées au nord du territoire

Avez-vous des informations actualisées sur les industries du territoire ?

installations classées pour la protection de l'environnement  
Combien d'ICPE actuellement ?  
En 2012, il y en avait 30

Sur le territoire du SAGE Baie de Lannion, il existe cinq installations classées  
soumises à auto-surveillance « eau » pour lesquelles des données sont  
disponibles :

- 3 industries agro-alimentaires
- 2 industries pratiquant le traitement de surface



## ÉCHANGES

- Quels sont les enjeux actuels en lien avec la qualité et la quantité de la ressource en eau sur l'activité industrielle ?**
- Face aux effets attendus du changement climatique sur la ressource en eau, quels sont les enjeux à venir pour l'économie industrielle sur le périmètre du SAGE Baie de Lannion ?**
- Réflexions, stratégie, actions en cours ou envisagées pour répondre à ces enjeux**



**CONCLUSION**